



Envoyé en préfecture le 23/05/2019
Reçu en préfecture le 23/05/2019
Affiché le 23/05/2019
ID : 063-200071199-20190521-CCPL_2019_74-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
38	34 dont 4 pouvoirs

Date de convocation : 14 mai 2019
Date d'affichage : 14 mars 2019

SEANCE DU 21 MAI 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt et un du mois de mai à dix-huit heures trente, le conseil de la Communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique au centre de loisirs de St-André-le-Coq.

Présents avec voix délibérante :

Gisèle BOISSIER, Gilles BOURDIER, Roland BUFFET, Yolande BURETTE, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD (suppléant de Josette BREYSSE), Sandrine COUTURAT, Christian DESSAPTLAROSE, Bernard FERRIERE, Fabien GASTON, Daniel GORCE (suppléant d'Éric GOLD), Jean-Marie GRENET, Bertrand HANOTEAU, Robert IMBAUD, Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Roland LAPLACE, Philippe LE PONT, Michel MACHEBOEUF, Jean-Jacques MATHILLON, Jacques PEROL (suppléant de Jean-Claude MOLINIER), David MOURNET, Jean-Claude PAPUT, François-Xavier PERRAUD, Claude RAYNAUD, Pascal ROUGIER, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Jeanne DEBITON a donné pouvoir à Christelle CHAMPOMIER
André DEMAY a donné à Luc CHAPUT
Yves RAILLIERE a donné pouvoir à Robert IMBAUD
Stéphane BARDIN a donné pouvoir à Didier CHASSAIN

Absents représentés :

Josette BREYSSE, Éric GOLD, Jean-Claude MOLINIER

Absents :

Marc CARRIÁS, Roland GENESTIER, Pierre LYAN, Gilles MAS

Secrétaire de séance : Pascal ROUGIER

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2019-74 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DE EPF-SMAF

Rapporteur : Claude RAYNAUD

*Vu la délibération n°2018-144 du 11 décembre 2018 désignant les représentants au sein de l'EPF-Smaf
Considérant le changement de représentant au sein de l'EPF-Smaf pour la commune de Maringues.*

Sont proposés pour représenter la Communauté de communes Plaine Limagne au sein de l'EPF-Smaf :

Envoyé en préfecture le 23/05/2019

Reçu en préfecture le 23/05/2019

Affiché le 23 | 05 | 2019

ID : 063-200071199-20190521-CCPL_2019_74-DE

Instance : EPF-Smaf	Titulaire	Suppléant
Aigueperse	M. Luc CHAPUT 2, rue du Puy Rosier – Chazelles 63260 AUBIAT	M ^{me} Christelle CHAPOMIER 25, rue Machinchon 63260 AIGUEPERSE
Artonne	M. Jean-Claude MOLINIER 2, avenue Charonnière 63460 ARTONNE	M. Christian CAMISAN 4, avenue Charonnière 63460 ARTONNE
Aubiat	M. Emmanuel BOUHIER 2, rue de la Fontaine Persignat 63260 AUBIAT	M ^{me} Carmen FUENTES 1, chemin des Condamines Persignat 63260 AUBIAT
Bas-et-Lezat	M. Claude DENIER 5, Allée des Marronniers 63310 BAS ET LEZAT	M. Floris CHANIER 4, Rue Saint Robert 63310 BAS ET LEZAT
Beaumont-lès-Randan	M. Gilles BOURDIER 29, rue des Chauffourniers 63310 BEAUMONT-LES-RANDAN	M. Laurent PLANCHE 16, rue de l'Alambic 63310 BEAUMONT-LES-RANDAN
Bussières-et-Pruns	M ^{me} Audrey VENIAT 6, rue des Martyrs 63260 BUSSIERES-ET-PRUNS	M. Bernard SACHMATA 5, rue des écluses 63260 BUSSIERES-ET-PRUNS
Chaptuzat	M ^{me} Elodie AUVEILER 1, rue Croix de fer 63260 CHAPTUZAT	M. Stéphane CHABANON 47, route du Château 63260 CHAPTUZAT
Effiat	M. Marc CARRIAS 7, rue de l'Anjoin - Olhat 63260 EFFIAT	M. Franck BATISSE 6, rue de l'Orme Charoin – Denone 63260 EFFIAT
Limons	M. Christian DESSAPTLAROSE 11, rue de la Rippe 63290 LIMONS	M. Xavier BRUN 35, rue des rameaux 63290 LIMONS
Luzillat	M. Jean GRENET Demolle 63350 LUZILLAT	M. Guillaume DAUPHANT L'Armonière 63350 LUZILLAT
Maringues	M. Robert IMBAUD 7, rue Maurice Vacher 63350 MARINGUES	M ^{me} Stéphanie GRENET 5, boulevard du Chery 63350 MARINGUES
Mons	M. Didier CHASSAIN 14, rue des Rambauds Les Rigodanches 63310 MONS	M ^{me} Michelle RAYE 21, rue des Ferrats 63310 MONS
Montpensier	M. Christian FRANCES 1, rue du château 63260 MONTPENSIER	M. Hervé MALOT 14, rue de la Dantonne 63260 MONTPENSIER
Randan	M. Jean-Jacques MATHILLON 9, route de la forêt Lhérat 63310 RANDAN	M ^{me} Madeleine BENOIT 5, place des Charmes 63310 RANDAN
Saint-Agoulin	M. Jean-Paul DELUZARCHE 5, rue de Machal 63260 SAINT-AGOULIN	M. Pascal LABBE 2, route d'Artonne 63260 SAINT-AGOULIN
Saint-André-le-Coq	M. Patrice DARPOUX 26, route des Prés Gelés – Pagnant 63310 SAINT-ANDRE-LE-COQ	M ^{me} Christine BEAUJARD 11, Route du Cohat 63310 SAINT-ANDRE-LE-COQ

Envoyé en préfecture le 23/05/2019

Reçu en préfecture le 23/05/2019

Affiché le 23/05/2019

ID : 063-200071199-20190521-CCPL_2019_74-DE

Saint-Clément-de-Regnat	M. François-Xavier PERRAUD 4, place de l'Eglise 63310 SAINT-CLEMENT-DE-REGNAT	M. Jean-Luc PERISSEL 8, route de Vichy 63310 SAINT-CLEMENT-DE-REGNAT
Saint-Denis-Combarnazat	M. Thierry BORDES Route des Choyes 63310 SAINT-DENIS COMBARNAZAT	M. Bernard FERRIERE Rue de la Fontaine 63310 SAINT-DENIS COMBARNAZAT
Saint-Genès-du-Retz	M. Laurent JAHARD 10 bis, rue de la fontaine 63260 SAINT-GENES-DU-RETZ	M. Gilles MAS 3, rue du sabotier 63260 SAINT-GENES-DU-RETZ
Saint-Priest-Bramefant	M. Daniel GORCE 16, rue des Bourses 63310 SAINT-PRIEST-BRAMEFANT	M. Jacques PLANCHE 71, route de Vichy 63310 SAINT-PRIEST-BRAMEFANT
Saint-Sylvestre-Pragoulin	M. Roland LAPLACE 7, rue du Champ de la Font 63310 SAINT-SYLVESTRE-PRAGOULIN	M ^{me} Colette JOURDAN 6, Champlong 63310 SAINT-SYLVESTRE-PRAGOULIN
Sardon	M. Gérard MARTINEZ 2, rue du Nord 63260 SARDON	M. Christian CHAVAROUX Chemin des Merles 63260 SARDON
Thuret	M. Vincent BOUCHET 31, rue de Malbourget 63260 THURET	M. Hervé BRUN Les Rouis Chassenet 63260 THURET
Vensat	M. Bertrand HANOTEAU 15, rue de la Croix Mandet 63260 VENSAT	M. Christian GAUTHIER Les Connors 63260 VENSAT
Villeneuve-les-Cerfs	M. Roland GENESTIER 7, rue de l'Eglise 63310 VILLENEUVE-LES-CERFS	M. Lucien OLLIER 17, rue de l'Etang 63310 VILLENEUVE-LES-CERFS

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- de désigner tel que défini ci-dessus les représentants de la CCPL au sein de l'EPF-Smaf,
- d'autoriser le président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Au Registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire
A Aigueperse, le 23/05/2019
Le Président,

Le Président,

Claude RAYNAUD

